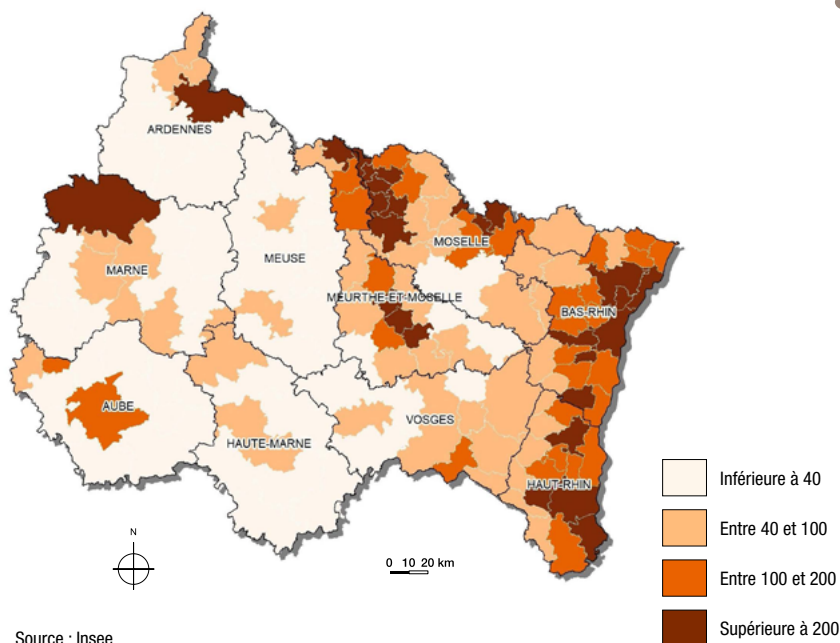


L'atlas du logement et des territoires

Édition 2023

Grand Est

→ Densité de population par EPCI en 2021



Source : Insee

🔍 Chiffres clés de la région en 2021

Une démographie peu dynamique
0,4 % de variation de la population sur 10 ans contre + 3,7 % au niveau national

Un des parcs sociaux les plus âgés
44 ans contre 40 ans au niveau national

Un parc social énergivore
22 % de logements énergivores contre 17 % au niveau national

Un mix énergétique caractérisé par une faible dépendance à l'électricité et par une forte présence du gaz

Dispositif Eco-prêt : près d'un dixième de la consommation théorique du parc social économisée

→ Chiffres socio-démographiques en 2021

Département	Nombre d'habitants	Densité de population au km ²	Variation de la population sur 10 ans	Dont contribution du solde naturel	Dont contribution du solde migratoire	% population de moins de 20 ans	% population de 60 ans et plus	Taux de chômage au T4 2022	Taux de pauvreté 2020*
Ardennes	268 216	51	-5,3 %	-0,6 %	-4,6 %	23,3 %	29,4 %	9,2 %	18,3 %
Aube	311 831	52	2,6 %	0,5 %	2,1 %	24,5 %	28,3 %	9,4 %	16,2 %
Marne	565 685	69	-0,2 %	2,4 %	-2,6 %	23,9 %	26,4 %	7,0 %	14,2 %
Haute-Marne	170 280	27	-6,6 %	-2,8 %	-3,8 %	20,8 %	33,2 %	6,4 %	15,0 %
Meurthe-et-Moselle	731 390	139	-0,2 %	1,4 %	-1,6 %	23,1 %	26,3 %	6,8 %	14,6 %
Meuse	181 165	29	-6,4 %	-1,6 %	-4,8 %	22,1 %	31,2 %	7,3 %	14,2 %
Moselle	1 049 612	169	0,4 %	0,8 %	-0,3 %	22,2 %	27,5 %	7,0 %	15,3 %
Bas-Rhin	1 154 712	243	5,0 %	3,2 %	1,9 %	22,6 %	25,6 %	6,1 %	13,2 %
Haut-Rhin	767 636	218	1,9 %	2,2 %	-0,2 %	23,0 %	27,2 %	6,8 %	13,2 %
Vosges	359 915	61	-5,0 %	-2,6 %	-2,4 %	21,5 %	32,5 %	7,4 %	14,9 %
Grand Est	5 560 442	97	0,4 %	1,2 %	-0,8 %	22,8 %	27,6 %	7,0 %	14,5 %
France hexagonale	65 450 219	120	3,8 %	2,8 %	1,0 %	23,6 %	27,0 %	6,9 %	14,4 %

Source : Insee, calculs Banque des Territoires

* Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la note méthodologique en dernière page.



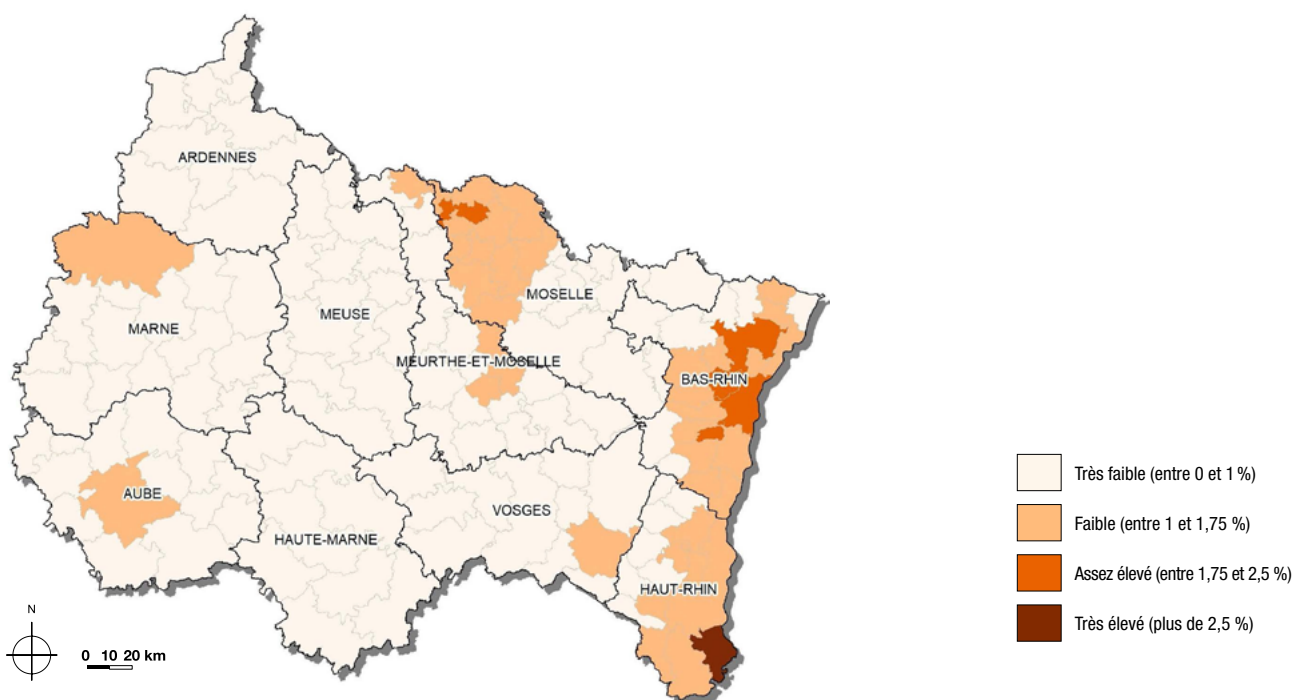
→ Chiffres sur le parc de logements en 2021

	Nombre de logements	Nombre de résidences principales	Taux de logements sociaux*	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Moyenne annuelle de la construction neuve sur 10 ans	Construction en 2022
Ardennes	143 402	121 551	20 %	11,7 %	71 %	623	700
Aube	166 928	143 058	23 %	9,5 %	66 %	1 275	1 389
Marne	299 421	262 478	28 %	9,2 %	55 %	2 742	2 991
Haute-Marne	100 520	80 979	19 %	11,9 %	75 %	305	244
Meurthe-et-Moselle	381 849	338 243	16 %	9,3 %	53 %	2 824	4 289
Meuse	100 007	83 065	12 %	12,2 %	76 %	303	493
Moselle	527 832	467 655	17 %	9,2 %	55 %	5 512	7 731
Bas-Rhin	575 001	510 782	14 %	7,9 %	45 %	7 807	8 185
Haut-Rhin	386 082	338 153	15 %	9,0 %	52 %	4 163	6 265
Vosges	214 812	169 446	14 %	11,3 %	65 %	1 046	1 513
Grand-Est	2 895 854	2 515 410	17 %	9,4 %	56 %	26 599	33 800
France hexagonale	35 879 394	29 453 836	17 %	8,1 %	55 %	398 378	443 239
Eurométropole de Strasbourg	268 218	238 777	23 %	7,5 %	18 %	4 182	3 471
CU du Grand Reims	158 349	140 670	34 %	8,5 %	41 %	2 060	2 183
Métropole du Grand Nancy	149 771	131 642	23 %	9,3 %	26 %	1 324	2 040
CA Mulhouse Alsace Agglomération	137 037	120 548	20 %	10,7 %	39 %	1 249	2 084
Metz Métropole	121 692	108 123	27 %	9,4 %	28 %	1 567	1 625
CA Troyes Champagne Métropole	91 751	82 330	27 %	7,5 %	49 %	1 009	1 067
CA Ardenne Métropole	64 370	56 260	31 %	11,4 %	55 %	308	305
CA d'Épinal	60 140	51 569	19 %	10,9 %	59 %	336	543
8 principaux EPCI**	1 051 327	929 919	25 %	9 %	34 %	12 033	13 318

Source : Insee, SDES Sit@del2, calculs Banque des Territoires

**en termes de nombre de logements

→ Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2013-2022)*



Source : SDES, Sit@del2, calcul Banque des Territoires



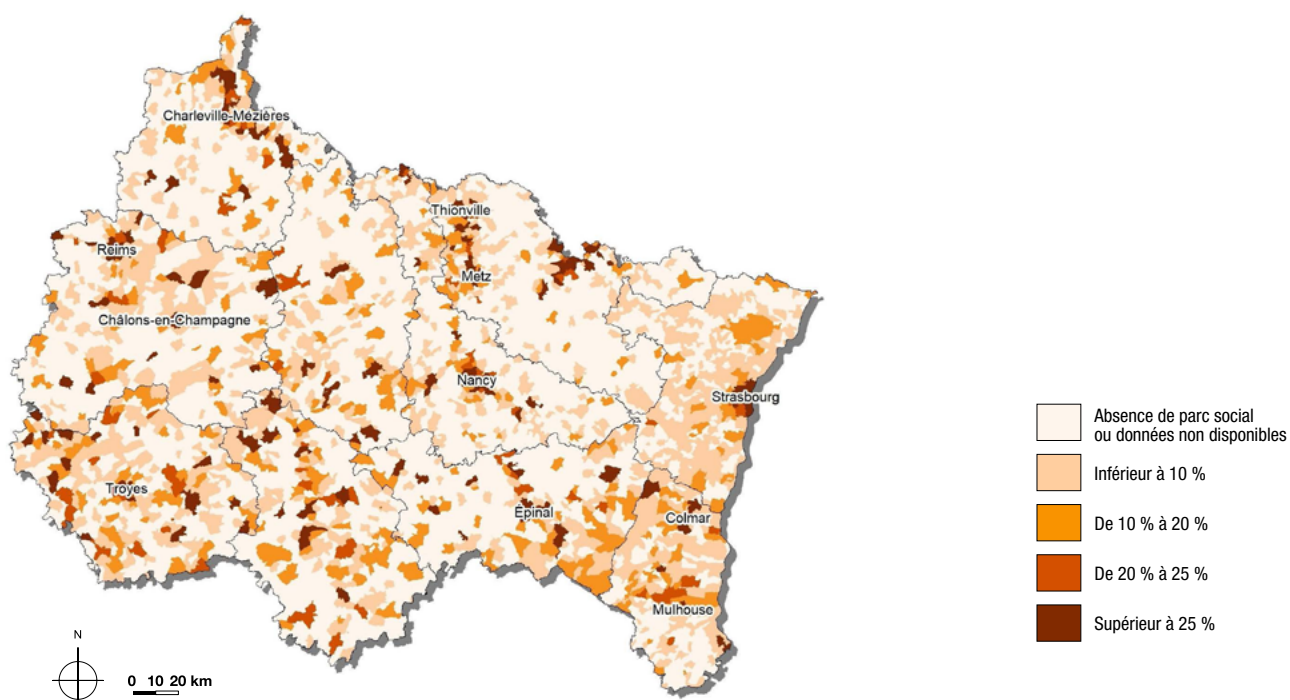
→ Chiffres sur le parc de logements sociaux en 2021

	Nombre de logements sociaux	Logements sociaux mis en location*	Logements démolis	Ventes à des personnes physiques	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Loyer moyen (en €/m ² /mois)*	Âge moyen du parc social	Taux de logements économes (E,F,G)*
Départements									
Ardennes	24 330	134	89	50	3,6 %	24 %	4,9	42	18 %
Aube	32 198	337	1	145	3,3 %	24 %	5,5	40	25 %
Marne	73 089	484	811	368	3,5 %	18 %	5,4	41	28 %
Haute-Marne	15 731	50	125	30	7,2 %	19 %	4,9	47	20 %
Meurthe-et-Moselle	53 829	499	147	262	2,0 %	11 %	5,5	42	21 %
Meuse	9 758	1	345	18	5,9 %	26 %	5,1	45	24 %
Moselle	79 382	776	91	274	4,2 %	12 %	5,5	48	19 %
Bas-Rhin	71 057	1 034	193	71	2,9 %	4 %	6,0	45	21 %
Haut-Rhin	50 403	572	184	99	2,8 %	7 %	5,6	47	25 %
Vosges	24 230	70	84	36	3,1 %	14 %	4,8	45	23 %
Grand Est	434 007	3 957	2 070	1 353	3,4 %	13 %	5,5	44	22 %
France hexagonale	5 092 505	75 942	14 692	12 034	2,6 %	16 %	6,0	41	17 %
8 principaux EPCI**									
Eurométropole de Strasbourg	55 961	736	186	7	2,7 %	2 %	6,0	47	20 %
CU du Grand Reims	48 363	378	329	267	4,1 %	16 %	5,6	40	24 %
Métropole du Grand Nancy	29 823	220	107	164	1,4 %	5 %	5,8	40	11 %
CA Mulhouse Alsace Agglomération	28 673	226	1	45	5,6 %	4 %	5,6	45	13 %
Metz Métropole	23 827	322	158	43	3,0 %	7 %	5,8	45	30 %
CA Troyes Champagne Métropole	22 556	324	0	90	2,8 %	14 %	5,7	40	17 %
CA Ardenne Métropole	17 211	113	28	37	3,7 %	21 %	5,0	42	15 %
CA d'Épinal	12 091	26	2	17	0,5 %	13 %	5,0	45	37 %
8 principaux EPCI	238 505	2 345	811	670	3,2 %	9 %	5,7	43	20 %

Source : SDES, RPLS (hors habitat spécifique), calculs Banque des Territoires

**en termes de nombre de logements sociaux

→ Taux de logements sociaux par commune en 2021



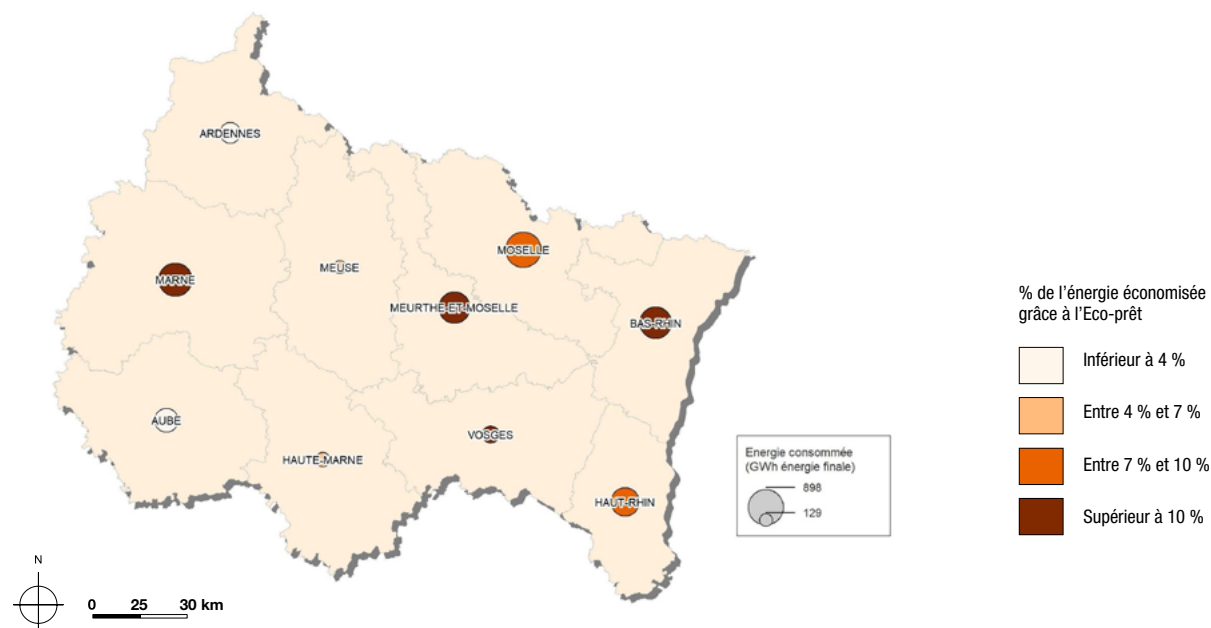
La consommation énergétique
du logement social

→ Consommation énergétique départementale du logement social

Département	Consommation énergie primaire* (Gwh)	Consommation énergie finale* (Gwh)	dont électricité	dont gaz	dont chauffage urbain	dont fioul domestique	dont autres	Energie primaire économisée via l'EcoPrêt (Gwh)	Part énergie économisée via l'EcoPrêt
Ardennes	362	306	14 %	63 %	16 %	1 %	6 %	9	3 %
Aube	561	400	31 %	53 %	10 %	3 %	3 %	9	2 %
Marne	1 058	789	26 %	53 %	12 %	2 %	6 %	100	9 %
Haute-Marne	207	158	24 %	38 %	21 %	7 %	10 %	9	4 %
Meurthe-et-Moselle	875	708	18 %	64 %	14 %	1 %	2 %	109	12 %
Meuse	173	129	27 %	55 %	11 %	2 %	5 %	9	5 %
Moselle	1 064	898	14 %	67 %	16 %	1 %	1 %	86	8 %
Bas-Rhin	958	717	26 %	47 %	16 %	4 %	7 %	97	10 %
Haut-Rhin	730	573	21 %	57 %	16 %	2 %	4 %	55	8 %
Vosges	258	216	15 %	57 %	18 %	7 %	4 %	60	23 %
Grand Est	6 247	4 895	21 %	57 %	15 %	2 %	4 %	544	9 %
France hexagonale	65 188	48 591	26 %	50 %	16 %	3 %	5 %	3 660	6 %

Sources : Ceren, SDES, Insee, Banque des Territoires (opérations de rénovation financées par l'Eco-Prêt, signées de 2013 à début 2023).

→ Mobilisation départementale de l'Eco-Prêt, rapportée à la consommation énergétique du parc social



Sources : Ceren, SDES, Insee, Banque des Territoires (opérations de rénovation par Eco-Prêt, signées de 2013 à début 2023)

Avertissement : Cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Banque des Territoires et a fortiori la Caisse des Dépôts ne sont en aucun cas responsables de la teneur des informations contenues dans celle-ci.**Découpage géographique :** Insee, découpage au 1^{er} janvier 2021.**Note méthodologique :** EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale. **Taux de pauvreté :** proportion d'individus dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Cette édition reprend les taux de 2020.**Taux de logements sociaux :** nombre de logements sociaux (base RPLS) rapporté au nombre de résidences principales (Insee). Non comparable au taux de l'article 55 de la loi SRU. **Taux de vacance (tableau p.2) :** rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements. **Loyer :** calculé au m² de surface habitable (loyer du logement, hors loyers annexes). **Logements mis en location :** logements loués pour la première fois au cours de l'année 2021 par le bailleur social. **Taux de vacance (tableau p.3) :** rapport entre le nombre de logements sociaux vacants et le nombre de logements sociaux loués ou vacants.**Logements éligibles :** logements classés en étiquette énergétique E, F ou G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE). **Consommation énergétique finale (p.4) :** quantité d'énergie mesurée à l'entrée du logement, et non pas au moment de son extraction/production (énergie primaire). L'écart entre énergie primaire et énergie finale traduit les déperditions et les quantités d'énergie nécessaires pour extraire, transformer, transporter l'énergie produite/extraite dans les logements.

Site de Strasbourg
27, rue Jean Wenger Valentin
BP 20017
67080 Strasbourg cedex
Tél. : 03 88 52 45 46

Site de Châlons-en-Champagne
42, rue Grande Etape
CS 80517
51007 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. : 03 26 69 36 50

Site de Nancy
Bâtiment Quai Ouest
35, avenue du XX^{ème} corps
CS 15214 - 54052 Nancy cedex
Tél. : 03 83 39 32 00



Décembre 2023
Cette publication est extraite de l'Atlas national disponible sur demande : etudesbanquedesterr@caissedesdepots.fr

Directeur de la publication : Kosta Kastrinidis, directeur des prêts de la Banque des Territoires.**Responsable de la rédaction :** Gwénaëlle Fegar, responsable du service des études.**Auteur :** Jessie Lerousseau, chargé d'études.